

[Garantir un parcours scolaire adapté](#) [1]

Il se joue, dans l'accès à l'école ordinaire, non seulement la question de l'accès aux apprentissages, mais aussi d'inclusion dans la société, pour le présent et le futur. Les actions prévues dans le cadre de la stratégie nationale visent à approfondir les mesures d'ores et déjà inscrites dans le cadre du Comité interministériel du handicap pour créer une école plus inclusive. Elles viseront notamment à amplifier l'accès des enfants autistes à l'école par la création de dispositifs variés de scolarisation ; personnaliser les parcours pour assurer leur continuité jusqu'à l'insertion professionnelle et la participation sociale ; former les professionnels de l'ensemble du parcours.

Le Secrétariat d'État chargé du handicap présente les chiffres de la rentrée scolaire pour la scolarisation des enfants avec un trouble du spectre de l'autisme.

[En savoir plus \(Secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/garantir-un-parcours-scolaire-adapt%C3%A9>

[2] <https://handicap.gouv.fr/autisme-et-troubles-du-neuro-developpement/garantir-un-parcours-scolaire-adapte/>